

# BP FLEURISTE



## LES OBJECTIFS

- Le titulaire du Brevet Professionnel Fleuriste est un professionnel qualifié qui réalise tous travaux floraux créatifs et esthétiques dans le respect des styles et des techniques.
- Il participe à l'approvisionnement et à la gestion des stocks.
- Il négocie, vend, conseille et fidélise le client.
- Il participe à l'animation de la surface de vente et assure la gestion commerciale du magasin avec un double objectif de qualité et de rentabilité.

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Durée :

- 910 heures sur 2 ans
- 13 semaines par an au CFA
- 35 heures de cours par semaine

Rythme de l'alternance :

- 1 semaine au CFA
- 2 semaines en entreprise

## PROFIL DU CANDIDAT

- Titulaire d'un CAP Fleuriste
- Jeune de moins de 30 ans

## ADMISSION

- Un contrôle des connaissances générales
- Un entretien de motivation
- Après, signature d'un contrat d'apprentissage entre le candidat et son futur employeur

## TYPE DE CONTRAT

**Contrat d'apprentissage.** C'est un contrat de travail qui permet au jeune l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par ce diplôme.

Le **Fleuriste** exerce son métier dans l'atelier ou au magasin. Il s'adapte aux contraintes saisonnières et aux particularités du commerce de fleurs, des plantes d'ornement, voire de la décoration intérieure. Créativité, habileté manuelle, efficacité, rigueur et perfectionnisme sont autant de qualités nécessaires pour exercer ce métier.

## RÉMUNÉRATION

Calculée en pourcentage du SMIC (sauf dispositions plus favorables de la convention collective). Elle varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de sa progression dans le cycle de formation.

Age	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année
Jusqu'à 17 ans	25%	37%
18 à 20 ans	41%	49%
21 ans et plus	53%	61%

À titre indicatif, le SMIC horaire brute est de 9.88 €/heure au 1<sup>er</sup> janvier 2018 soit 1498.49 € brut mensuel pour une durée légale de 35 heures hebdomadaires.

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Employé chez un artisan fleuriste
- Responsable de rayon dans une pépinière ou une grande surface
- Artisan

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Brevet de Maîtrise Fleuriste

## LA FORMATION :

### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Pratique Art Floral
- Botanique
- Technologie
- Arts appliqués et histoire de l'art
- Commercialisation et négociation
- Gestion – organisation
- Environnement économique, juridique et social

### ENSEIGNEMENT GENERAL

- Expression française et ouverture sur le monde

## RENSEIGNEMENTS

### CAMPUS DES MÉTIERS

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE LA CMA 29

24, route de Cuzon – cs 21037

29196 QUIMPER CEDEX

☎ : 02 98 76 46 35

Site Internet : [www.campusdesmetiers29.bzh](http://www.campusdesmetiers29.bzh)

☎ : 02 98 76 46 58

@ : [cfa@cma29.fr](mailto:cfa@cma29.fr)